

Plan Local d'Urbanisme de Sorèze

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 ET RÉVISION ALLÉGÉE N°5 DU PLU



La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois a prescrit les procédures de modification simplifiée et révision allégée du PLU de SOREZE, en vertu des délibérations n°9-2019 et 10-2019 du 14 février 2019. Vous pouvez ainsi consulter les documents administratifs et suivre la démarche d'élaboration de ces dossiers.

* **DOCUMENTS DE PRESCRIPTION**

1. [Délibération n°10-2019 Procédure de révision allégée PLU Sorèze](#)
2. [Délibération n°9-2019 Modification simplifiée PLU Sorèze](#)
3. [Arrêté n°A27-2019 rectifiant l'arrêté A11-2019 Modification simplifiée n°1 PLU Sorèze.](#)

- * Afin de vous présenter les dossiers de Révision Allégée et de Modification Simplifiée du PLU de Sorèze, une réunion publique s'est déroulée le MERCREDI 3 JUILLET à 18h30, dans la salle des Bains-Douches (derrière la Mairie de [Sorèze](#)).

Vous pouvez consulter la présentation en PDF de la réunion publique: [Télécharger le fichier «20190703_REUNION_PUB.pdf» \(3.1 MB\)](#)

**REVISION ALLEGEE
ET MODIFICATION
SIMPLIFIEE
DU PLAN LOCAL
D'URBANISME – P.L.U.**



REUNION PUBLIQUE

SOREZE

Mercredi 3 juillet à 18h30

Salle des Bains-Douches



Le projet de révision allégée sera prochainement arrêté en conseil communautaire, avec le bilan de la concertation. Les partenaires seront ensuite consultés sur le projet et devront rendre un avis.

Par la suite, une enquête publique sera organisée afin de recueillir les observations et avis des administrés sur le projet.

Calendrier prévisionnel :

- * Arrêt du projet en septembre 2019
- * Consultation des Partenaires à l'automne
- * Enquête publique, d'une durée d'1 mois: début 2020
- * Rapport du commissaire enquêteur puis modification éventuelle du dossier de Révision Allégée, suite aux avis des partenaires et aux remarques issues de l'enquête publique
- * Approbation de la Révision Allégée prévue au printemps 2020 (mars 2020)

Dossier en cours d'études . Les modalités de mise à disposition au public du dossier seront déterminées en septembre, par délibération du conseil communautaire. Le projet de modification simplifiée sera alors consultable en ligne, ainsi qu'en Mairie et au siège de la Communauté de Communes.

Calendrier prévisionnel :

- * **Mise à disposition au public du dossier en octobre/novembre (durée : 1 mois)**
- * **Approbation prévue pour 1^{er} trimestre 2020**

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois est l'autorité compétente en matière de PLU.

Toute demande d'information peut être adressée :

- Par courrier à l'attention du Président La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois - 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel,
- Par mail à l'adresse : [accueil \[a\] revel-lauragais.com](mailto:accueil@revel-lauragais.com).